REPUBLIQUE FRANCAISE



Commune de BOUZY

dossier n° DP05107925S0005

date de dépôt: 12/03/2025

date d'affichage en mairie du dépôt :

demandeur: Monsieur BEAUCHART Landry

pour : remplacement d'une vitrine et pose d'un volet

roulant

adresse terrain: 1 Rue Yvonnet 51150 Bouzy

ARRÊTÉ de non-opposition à une déclaration préalable au nom de la commune de BOUZY

Le maire de BOUZY

Vu la déclaration préalable présentée le 12/03/2025, par Monsieur BEAUCHART Landry, 1 Rue Yvonnet 51150 Bouzy ;

Vu l'objet de la déclaration :

- Pour le projet de remplacement d'une vitrine et pose d'un volet roulant ;
- Située 1 Rue Yvonnet 51150 Bouzy ;

Vu le code de l'urbanisme ;

En application de l'article L.174-1 du code de l'urbanisme, la caducité du POS a pour conséquence de rendre applicable le RNU ;

Vu le Règlement National d'Urbanisme ;

Vu l'avis **conforme** du préfet en application de l'article L.422-5 du code de l'urbanisme en date du 25/03/2025 :

Vu l'avis favorable du Maire en date du 14/03/2025 ;

ARRÊTÉ

Article 1

Il n'est pas fait opposition à la déclaration préalable.

Fait à BOUZY, le 27/03/2025

Le maire,

SAINZ Jean-François